



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres : 19
En exercice présents : 13
Nombre de votants : 17

Date de convocation : 07 avril 2021

Le treize avril deux mille vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

Étaient présents : Pascal DELIEUZE, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Olivia GHIBAUDO, Marie-Christine PORCHEZ, Fabienne DRON, Régis MAHE, Lionel VERNET, Aude FRIED, Nathalie SOULAGES, Eric BOISSERIE, Yann LE MOAL

Absents : Jocelyne KUZNIAK (pouvoir à O. GHIBAUDO), Franck SALVAGNAC (pouvoir à Ph. PREVOST), Frédéric NADAL (pouvoir à Ch. GRANIER), Christine FAYOS-CAPELLI (pouvoir à M.C PORCHEZ), Yoann GALHAC (pouvoir à A. FRIED), Sandrine BRUSQUE

Secrétaire : Aude FRIED

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2020

Sous la présidence de M. PREVOST adjoint chargé des finances communales, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 154 212.26 €	Recettes :	1 269 357.09 €
Excédent de clôture : 115 144.83 €			

Section d'investissement :

Dépenses :	391 530.43 €	Recettes :	340 131.34 €
Restes à réaliser :			
Dépenses :	222 293.80 €	Recettes :	222 933.68 €
Besoin de financement : 50 759.21 €			

Hors de la présence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2020 ;

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le
Affichage / Publication le 14.04.2021

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
À Saint-Jean-de-Fos, le 14.04.2021

Signé : Le Maire

